

DATE

12 juillet 2024

À salle du conseil communautaire

Ordre du jour:

Réunion d'installation de la commission d'aménagement de Cap Excellence

Participants :

Mme Eliane GUIOUGOU
Mme Marie-Gilberte COMPPER
M. Georges DAUBIN
M. Chazy CIRANY
M. Joseph LEE
M. Harry DURIMEL
M. Jean-Luc CELIGNY
Mme Nadiadh SURVILLE-PERAFIDE
M. Fred EUSTACHE

Fabrice ALAMKAN
Mme Andrée COZEMA

1- Rappel du contexte du NPNRU

Le code de l'urbanisme dans ses articles L.300-4 à R.300-9 impose à toute collectivité devant mettre en place des concessions d'aménagement de mettre en place une commission ad Hoc ayant pour mission d'émettre un avis sur les candidatures et les propositions des candidats préalablement à l'engagement des négociations.

2- Décisions prises

Les élus présents ont décidé à l'unanimité que M. Georges DAUBIN sera le rapporteur de cette commission.

Les propositions suivantes de modification du règlement intérieur de la commission proposées par M. DURIMEL sont approuvées à l'unanimité :

Chapitre V. 5.1. Règles de convocation

Il est demandé de rajouter la possibilité suivante :

« Si les circonstances l'imposent, la commission pourra se réunir en vision conférence »

Chapitre VI. 6.1. Quorum

il est demandé de rajouter la condition suivante :

« Elle (la commission) ne peut se prononcer que si au moins 1 représentant d'au moins 2 communes membres sont présents. »